

Programme de travail 2020

Le programme de travail présente de manière spécifique et détaillée les prestations de service que le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) entend réaliser au cours de l'année dans le respect du mandat 2017-2020 et du budget approuvé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

- Le CSFO est une institution spécialisée de la CDIP ; il travaille sur mandat des cantons, en collaboration et accord avec les partenaires de la formation professionnelle.
- Le CSFO fournit des prestations de service dans le domaine de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
- Le CSFO fournit des prestations de service au niveau national et pour les régions linguistiques.
- Par ses activités et prestations de service, le CSFO apporte des avantages matériels et qualitatifs pour les cantons, et les soutient dans leurs tâches.
- Par son action, le CSFO crée des synergies et ménage les ressources de tous les partenaires de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Table des matières

Formation professionnelle

1. Prestations d'information
2. Procédures de qualification
3. Gestion des données
4. Collaboration intercantonale

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

5. Prestations d'information
6. Formation continue
7. Conseil et diagnostic
8. Collaboration intercantonale

Formation professionnelle, orientation, marché du travail

9. Panorama

Prestations sur mandat du SEFRI

- 10 Prestations sur mandat du SEFRI

CSFO

11. Gestion et organisation
12. Communication et marketing
13. Distribution

Légende

F = français /

D = allemand

I = italien

E = anglais

R = romanche

Div. = autres langues

Formation professionnelle

| | |
|--|---------------------|
| <p>1. Prestations d'information: développer, réaliser et fournir des prestations d'information pour le domaine de la formation professionnelle. <i>Statuts du CSFO, Art. 3, par.1a</i> Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p> | |
| <p>1.1. Editions Une offre d'information actuelle répond aux principaux besoins des groupes cibles de la formation professionnelle (offices de la formation professionnelle, entreprises formatrices, apprentis). Elle est développée et maintenue à jour dans les 3 langues. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>1.2. Portail Internet formationprof.ch Un portail Internet trilingue, formationprof.ch berufsbildung.ch formazioneprof.ch, contient une offre complète d'informations pour la formation professionnelle (offices de la formation professionnelle, entreprises formatrices, apprentis). Il est régulièrement actualisé et développé. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>1.3 eBook Le manuel pour la formation en entreprise ainsi que le lexique sont aussi disponibles sous forme d'un e-book. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>1.4 Coordination avec les cantons L'offre d'information répond aux besoins et aux priorités des cantons pour l'exécution de la formation professionnelle. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |

| | |
|--|---------------------|
| <p>2. Procédures de qualification: mettre au point les documents de base nécessaires pour les procédures de qualification en se fondant sur les ordonnances sur la formation. Statuts du CSFO, Art. 3, par.1b</p> | |
| <p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p> | |
| <p>2.1. Elaboration des épreuves d'examen Sur la base d'une convention écrite avec les organisations du monde du travail (OrTra), la coordination des documents pour l'élaboration des épreuves d'examen est garantie. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>2.2. Documents spécifiques par profession Les OrTra et les personnes responsables dans les cantons disposent des documents de travail nécessaires à la saisie des notes d'expérience et des résultats d'examens pour les professions nouvellement entrées en vigueur. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>2.3. Recommandations Les responsables cantonaux des examens de toute la Suisse ont à disposition des recommandations actuelles sur tous les points pertinents. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>2.4. Les épreuves d'examen pour Employé-e de commerce Le budget et les comptes pour Employé-e de commerce est validé, respectivement vérifié. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>2.5. Travail de coordination Afin d'assurer une coordination efficiente avec les partenaires dans le domaine des procédures de qualification, le CSFO assure et gère le secrétariat de diverses commissions. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>2.6. Transparence des coûts des épreuves d'examen Le CSFO veille à la transparence des coûts pour l'élaboration des épreuves d'examen des professions dont il coordonne. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>2.7 Examens online Les procédures de qualification sont disponibles en version imprimée et online, selon les besoins. <u>Projets spécifiques</u></p> | |

| | |
|---|--------------|
| 3. Gestion des données [Pas de mention dans les statuts du CSFO] | |
| Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif: | |
| 3.1. Base de données Examens de fin d'apprentissage BDEFA L'exploitation, la coordination et le développement d'une base de données centrale pour la saisie des éléments de qualification de la formation professionnelle initiales pour les professions commerciales et de la vente (BDEFA) sont assurés pour les entreprises et les OrTrA. Budget <i>Budget: CHF 969'960.-</i> <i>Sources de financement: recettes: 0%, contributions cantonales: 100 %, confédération (SEFR): 0%</i> <i>Projets spécifiques</i> | Délai |
| 3.2. Registre des places d'apprentissage F/D/I Voir le point 5.4 | Délai |
| 3.3. Soutien pour l'échange de données Le CSFO soutient la CSFP dans le traitement des questions liées à l'échange des données dans la formation professionnelle et collabore à des travaux concernés. Budget <i>Budget (total dépenses): CHF 20'000.-</i> <i>Source de financement : financement ad hoc pour la CDIP (CSFP)</i> <i>Projets spécifiques</i> | Délai |

4. Collaboration intercantonale: assurer la collaboration intercantonale en ce qui concerne les prestations des services dans le domaine de la formation professionnelle.
Statuts du CSFO, Art. 2, par.1b
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:

| |
|--|
| |
| |

4.1. Traitement des questions fondamentales
 Les commissions spécialisées traitent également à la demande du comité de la CSFP des questions fondamentales relevant de l'information, des procédures de qualification et de l'échange des données dans le domaine de la formation professionnelle.
Projets spécifiques

| |
|--|
| |
| |
| |

4.2. Mandats supplémentaires
 Des mandats supplémentaires sont réalisés en tenant compte de ressources disponibles.
Projets spécifiques

| |
|--------------|
| Délai |
| |
| |

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC)

| | |
|--|--------------|
| 5. Prestation d'information: développer, réaliser et fournir des prestations d'information pour le domaine de l'Orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Statuts du CSFO, Art. 3, par.1a | |
| Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif | |
| 5.1. Offre d'information: éditions | Délai |
| Une offre d'information actuelle répond aux principaux besoins des groupes cibles de l'orientation (offices d'orientation, écoles, personnes recherchant des informations etc.). Elle est développée et maintenue à jour dans les 3 langues. L'offre d'information est développée en étroite coordination avec orientation.ch. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 5.2. Offre d'information online: orientation.ch | Délai |
| Un portail Internet trilingue, orientation.ch berufsberatung.ch orientamento.ch, contient une offre complète d'informations pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Il est régulièrement actualisé et se développe en étroite coordination avec les offres d'information des éditions. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 5.3. La bourse des places d'apprentissage | Délai |
| La bourse des places d'apprentissage de tous les cantons est mise à disposition de manière complète et actuelle sur orientation.ch. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 5.4. Reprise des données d'orientation.ch | Délai |
| Des données spécifiques d'orientation.ch sont à disposition de tiers par une interface et favorisent des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle. | |
| <u>Projets particuliers</u> | |
| 5.4.1. Interface pour la reprise des données | |
| Des lignes directrices assurent la cohérence de la reprise des données via des interfaces par des tiers. Elles sont révisées si nécessaires. | |
| 5.5. Systématique Swissdoc | Délai |
| La systématique trilingue Swissdoc sert d'outil de base à la documentation électronique (priorité) et physique de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 5.6. Informations et outils pour spécialistes | Délai |
| Une offre complémentaire d'informations et d'outils pour les spécialistes en orientation est réalisée et tenue à jour. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 5.7. Base de données des adresses pour la formation professionnelle et l'orientation | Délai |
| Une base de données avec toutes les adresses des offices d'orientation et des services de la formation professionnelle est mise à disposition sur Internet. Elle est régulièrement actualisée. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 5.8. Autres sites web | Délai |
| Des thématiques particulières ou des groupes cibles particuliers disposent de sites web spécifiques répondant à des besoins actuels et clairement identifiés. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |

| | |
|---|---------------------|
| <p>6. Formation continue: contribuer à assurer la formation continue des spécialistes de l'orientation et des spécialistes de l'information et de la documentation. Statut du CSFO, art. 3, par.1c</p> | |
| <p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p> | |
| <p>6.1. Formation continue F/D Les offres de formation continue pour les régions linguistiques reposent sur une conception et des critères de qualité nationaux. Des journées nationales sont organisées de manière régulière afin de favoriser un échange entre les régions linguistiques. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>6.2. Formation continue Suisse alémanique D Une offre de formation continue complète, variée et spécifique à la Suisse alémanique est mise à disposition des spécialistes de l'orientation et des spécialistes en préparation au choix professionnel. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |
| <p>6.3. Formation continue Suisse romande F Une offre de formation continue complète, variée et spécifique à la Suisse romande est mise à disposition des spécialistes de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. <u>Projets spécifiques</u></p> | <p>Délai</p> |

| | |
|--|--------------|
| 7. Conseil et diagnostic <i>(Pas de mention dans les statuts)</i> | |
| Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif: | |
| 7.1 Plateforme de tests online (PTO) | Délai |
| La coordination, l'exploitation, la maintenance et le développement de la PTO sont assurés. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 7.2. Diagnostic | Délai |
| Des instruments et des produits actuels et scientifiquement fondés dans le domaine « conseil et diagnostic » sont mis à disposition des offices d'orientation. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 7.3. Conseil | Délai |
| Des instruments et des produits actuels et scientifiquement fondés dans le domaine « conseil et diagnostic » sont mis à disposition des offices d'orientation. | |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 7.3.1. Outils de conseil | |

| | |
|---|--|
| <p>8. Collaboration intercantonale: assurer la collaboration intercantonale en ce qui concerne les prestations des services dans le domaine de l'orientation. Statut du CSFO, art. 2, par.1b</p> | |
| <p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p> | |

| | |
|--|---------------------|
| <p>8.1. Traitement des questions fondamentales</p> | <p>Délai</p> |
| <p>Les commissions spécialisées traitent à la demande du comité de la CDOPU des questions fondamentales concernant l'information, la formation continue et le conseil & diagnostic dans le domaine de l'orientation.</p> | |
| <p>Projets spécifiques</p> | |

| | |
|--|---------------------|
| <p>8.2. Mandats supplémentaires</p> | <p>Délai</p> |
| <p>Des mandats supplémentaires sont réalisés en tenant compte de ressources disponibles.</p> | |
| <p>Projets spécifiques</p> | |

Formation professionnelle, orientation, marché du travail

| | |
|---|---------------------|
| <p>9. Panorama: élaborer et publier des informations spécialisées destinées à la formation professionnelle, à l'orientation ainsi qu'aux autorités du marché du travail.</p> <p><i>Statut du CSFO, art. 3, par.1d</i></p> | |
| <p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p> | |
| <p>9.1. Ensemble de médias spécialisés PANORAMA</p> <p>L'ensemble de médias spécialisés PANORAMA soutient les spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et du marché du travail dans leur tâche, en publiant des contributions actuelles et pertinentes. Il sert aussi de canal d'information pour les institutions de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que du marché du travail.</p> | <p>Délai</p> |
| <p><u>Projets spécifiques</u></p> | |

Prestations sur mandat du SEFRI

| | |
|--|--------------|
| 10. Prestations sur mandat du SEFRI <i>Sur la base de contrats, les projets qui ont été mandatés au CSFO par le SEFRI avec l'accord de la CDIP sont réalisés.</i> | |
| <i>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</i> | |
| 10.1. Organe de coordination EF L'organe de coordination du financement des cours préparatoires aux examens fédéraux fonctionne de manière adéquate et remplit les tâches définies par le contrat avec le SEFRI. <u>Projets spécifiques</u> | Délai |
| 10.2 Vignette entreprise formatrice Signe de reconnaissance de l'entreprise formatrice, la coordination de la production de la vignette est garantie. <u>Projets spécifiques</u> | Délai |
| 10.3. Validations des acquis des responsables de la formation professionnelle La procédure de validation des acquis de l'expérience pour les enseignants en formation professionnelle ("connaissances professionnelles", "culture générale" et "branches de maturité ") a été supprimée (décision du SEFRI). La procédure est assurée pour les personnes déjà admises. <u>Projets spécifiques</u> | Délai |
| 10.4. Validation des acquis de l'expérience en orientation La procédure de validation des acquis de l'expérience en orientation est progressivement supprimée sur décision du SEFRI. De nouvelles inscriptions ne sont plus possibles. La procédure est assurée pour les personnes déjà admises. <u>Projets spécifiques</u> | Délai |

CSFO

| | |
|--|--------------|
| 11. Gestion et organisation | |
| 11.1. Rôle de la direction du CSFO La gestion et l'organisation du CSFO sont assurées par la direction dans le respect des statuts, afin de réaliser avec efficacité et qualité le Mandat 2017-2020 confié par la CDIP en tenant compte de l'accord avec le SEFRI. | Délag |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 12. Communication et marketing | |
| 12.1. Communication La position du CSFO vis-vis de ses groupes de référence est renforcée par une communication et une information cohérentes sur l'institution et ses prestations de service en s'appuyant sur les messages clés définis. | Délag |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 12.2. Marketing Les prestations et produits du CSFO sont soutenus par des mesures de marketing spécifiques aux groupes cibles. | Délag |
| <u>Projets spécifiques</u> | |
| 13. Distribution | |
| 13.1. Généralités Le service de distribution assure la vente de manière efficace de tous les produits du CSFO et des produits pertinents de tiers. | Délag |
| <u>Projets spécifiques</u> | |

La "Direction des processus de coopération Confédération cantons dans l'espace suisse de formation" (DP COF) a pris connaissance avec approbation des points 5 et 9 du programme de travail 2020 lors de la séance du 03.12.2019.

La commission CSFO de la CSFP a pris connaissance avec approbation du programme de travail 2020 lors de la séance du 10.12.2019.